



N° OJ : 136

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/12/2020**Objet :** CIVA - Subside de fonctionnement.- Dossier OPP/2020/190.

Le Conseil communal,

L'échevine de l'Urbanisme souhaite soutenir la fondation CIVA pour la publication d'un livre sur le Palais de Justice de Bruxelles "la leçon du Palais de Justice".

L'ouvrage se base en grande partie sur des archives inédites, dont l'examen devrait permettre une lecture renouvelée de ce monument exceptionnel dans l'histoire de l'architecture et connu mondialement.

Le montant octroyé est destiné à couvrir une partie des prestations intellectuelles de conception, de recherches et de rédaction de l'ouvrage, dont la sortie est prévue en 2021.

La fondation CIVA mettra gracieusement à disposition de la Ville 100 exemplaires de l'ouvrage, d'une valeur unitaire de 35,00 EUR.

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 3.500,00 EUR à CIVA;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article 1 : Supprimer le subside nominatif de 15.000,00 EUR inscrit à l'article 77366/33202 du budget ordinaire 2020 au profit du Biennale d'Architecture de Bruxelles.

Article 2 : Octroyer un subside de 3.500,00 EUR à l'article 77366/33202 du budget ordinaire 2020 à l'attention de CIVA.

Annexes :